



Les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux

Le département des Vosges comptait quatre Pays en 2014. Au 1^{er} janvier 2015, ces Pays se sont transformés en pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PÉTR).

Le Pays correspondait à un territoire qui présentait une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale.

Aujourd'hui les PÉTR ont succédé au pays.

Qu'est ce qu'est un PÉTR ?

Les PÉTR, créés par loi du 27 janvier 2014, ont vocation à être un outil de coopération entre les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur les territoires situés hors métropoles, ruraux ou non. Ils sont en quelque sorte le pendant des pôles métropolitains.

Selon l'article L5741-1 CGCT*, ce sont des établissements publics constitués par accord entre plusieurs EPCI à fiscalité propre, au sein d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave correspondant à un bassin de vie ou de population. Un EPCI à fiscalité propre ne peut appartenir à plus d'un pôle d'équilibre territorial et rural.

*CGCT : code général des collectivités territoriales

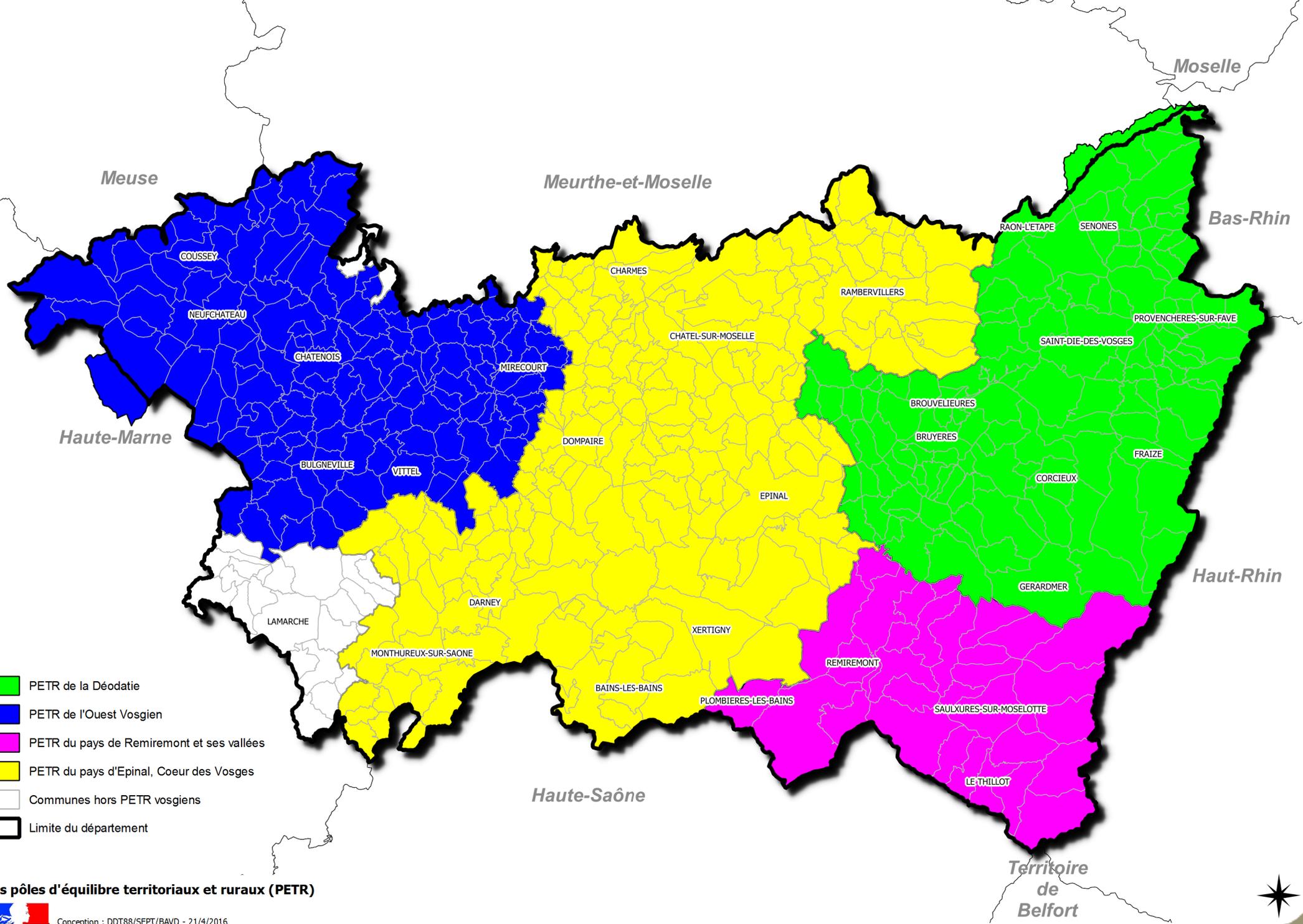
Le PÉTR du pays d'Epinal « Coeur des Vosges » : il compte 194 communes pour environ 142 000 habitants. Ce PÉTR mène différents types d'actions. Dans le domaine sportif par exemple, il assure le balisage de circuits VTT (103 circuits et 1 300 km labellisés par la Fédération française de cyclisme) et organise des événements sportifs d'envergure (randonnée VTT « La Téméraire », semi-marathon des Écluses). Dans le domaine de la culture, il a institué les dîners insolites du patrimoine qui ont pour objectif la valorisation du patrimoine et des savoirs-faire vosgiens. Il s'agit d'une manière originale de découvrir ou redécouvrir quelques-uns des monuments emblématiques du cœur des Vosges.

Le PÉTR de la Déodatie : il compte 120 communes vosgiennes auxquelles s'ajoutent trois communes de Meurthe-et-Moselle, pour environ 110 000 habitants. Dans le domaine du développement durable, ce PÉTR a porté une réflexion en vue d'un Plan climat-énergie territorial (PCET) et organise régulièrement des assises du Développement durable.

Le PÉTR du pays de Remiremont et ses vallées : il compte 31 communes pour environ 67 000 habitants. Dans le domaine de l'environnement, il a défini un programme de gestion globale de la Moselle et de ses affluents. Dans le domaine de l'énergie, il participe à l'approvisionnement des chaufferies communales en plaquettes de bois déchiqueté et à l'amélioration de leurs performances.

Le PÉTR de l'Ouest Vosgien : Il compte 143 communes pour environ 53 000 habitants.

Chaque PÉTR est doté d'une structure consacrée à l'accompagnement de l'emploi, appelée « Maison de l'Emploi ».



- PETR de la Déodat
- PETR de l'Ouest Vosgien
- PETR du pays de Remiremont et ses vallées
- PETR du pays d'Epinal, Coeur des Vosges
- Communes hors PETR vosgiens
- Limite du département

Les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR)

Conception : DDT88/SEPT/BAVD - 21/4/2016
 Sources : ©IGNF BDCARTO 3-1 2015® / PREFECTURE DES VOSGES
 W:/Grp_de_travail/Atlas/PROJETS/26c_petraqs
 Direction Départementale des Territoires des Vosges

